

REPUBLIQUE FRANCAISE

Budget Commune

Numéro SIRET : 21260006800010

POSTE COMPTABLE :

M14

BUDGET PRIMITIF
voté par nature

BUDGET Budget Commune

ANNEE 2021

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan	X	
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement	X	
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement	X	
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

	Budget Commune BP 2021	BUDGET PRIMITIF
--	-----------------------------------	------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 585
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	39
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes du Val de Drôme	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 509 100,00	2 168 991,00	582,44	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	588,00	
2	Produits des impositions directes/population	263,00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	702,00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	513,00	
5	Encours de dette/population	253,00	
6	DGF/population	94,00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4200	
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,8900	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,6700	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,3600	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

- (1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
- (2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.
- Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).
- Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.
- (3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau de l'article pour la section de fonctionnement,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 716 001,87	1 509 641,06
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		206 360,81
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 716 001,87	1 716 001,87

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 469 334,86	1 589 709,38
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	177 379,00	224 653,74
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	167 649,26	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 814 363,12	1 814 363,12
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		3 530 364,99	3 530 364,99

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	436 306,00		453 986,00	453 986,00	453 986,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	663 600,00		676 408,00	676 408,00	676 408,00
014	Atténuations de produits	12 400,00		12 400,00	12 400,00	12 400,00
65	Autres charges de gestion courante	274 506,00		288 209,00	288 209,00	288 209,00
Total des dépenses de gestion courante		1 386 812,00	0,00	1 431 003,00	1 431 003,00	1 431 003,00
66	Charges financières	11 650,00		14 790,71	14 790,71	14 790,71
67	Charges exceptionnelles	1 850,00		5 150,00	5 150,00	5 150,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		1 400 312,00	0,00	1 450 943,71	1 450 943,71	1 450 943,71
023	Virement à la section d'investissement (191 921,00		251 558,16	251 558,16	251 558,16
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	13 500,00		13 500,00	13 500,00	13 500,00
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		205 421,00	0,00	265 058,16	265 058,16	265 058,16
TOTAL		1 605 733,00	0,00	1 716 001,87	1 716 001,87	1 716 001,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 716 001,87
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,06		10 000,06	10 000,06	10 000,06
70	Produits des services, domaine et vent	88 751,00		88 751,00	88 751,00	88 751,00
73	Impôts et taxes	1 113 974,00		1 134 974,00	1 134 974,00	1 134 974,00
74	Dotations, subventions et participations	292 506,00		271 726,00	271 726,00	271 726,00
75	Autres produits de gestion courante	4 724,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 509 955,06	0,00	1 508 451,06	1 508 451,06	1 508 451,06
76	Produits financiers	10,00		10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	1 180,00		1 180,00	1 180,00	1 180,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		1 511 145,06	0,00	1 509 641,06	1 509 641,06	1 509 641,06
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	20 000,00				
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 531 145,06	0,00	1 509 641,06	1 509 641,06	1 509 641,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	206 360,81
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 716 001,87
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	265 058,16
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	1 022 967,00	71 379,00	28 504,41	28 504,41	99 883,41
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	126 555,00	106 000,00	1 340 880,27	1 340 880,27	1 446 880,27
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		1 149 522,00	177 379,00	1 369 384,68	1 369 384,68	1 546 763,68
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	103 200,84		99 950,18	99 950,18	99 950,18
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		103 200,84	0,00	99 950,18	99 950,18	99 950,18
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		1 252 722,84	177 379,00	1 469 334,86	1 469 334,86	1 646 713,86
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	20 000,00				
041	Opérations patrimoniales	12 729,00				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		32 729,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 285 451,84	177 379,00	1 469 334,86	1 469 334,86	1 646 713,86

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+	167 649,26
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 814 363,12

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2020	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	319 200,00	134 653,74	634 216,00	634 216,00	768 869,74
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			307 178,09	307 178,09	307 178,09
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		319 200,00	134 653,74	941 394,09	941 394,09	1 076 047,83
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	163 959,84		184 662,61	184 662,61	184 662,61
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	583 956,16		120 374,52	120 374,52	120 374,52
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	90 000,00	90 000,00	78 220,00	78 220,00	168 220,00
Total des recettes financières		837 916,00	90 000,00	383 257,13	383 257,13	473 257,13
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		1 157 116,00	224 653,74	1 324 651,22	1 324 651,22	1 549 304,96
021	Virement de la section de fonctionnement	191 921,00		251 558,16	251 558,16	251 558,16
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	13 500,00		13 500,00	13 500,00	13 500,00
041	Opérations patrimoniales	12 729,00				
Total des recettes d'ordre d'invest.		218 150,00	0,00	265 058,16	265 058,16	265 058,16
TOTAL		1 375 266,00	224 653,74	1 589 709,38	1 589 709,38	1 814 363,12

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		= 1 814 363,12

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	265 058,16
--	---	-------------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	453 986,00		453 986,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	676 408,00		676 408,00
014	Atténuations de produits	12 400,00		12 400,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	288 209,00		288 209,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	14 790,71		14 790,71
67	Charges exceptionnelles	5 150,00		5 150,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		13 500,00	13 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		251 558,16	251 558,16
Dépenses de fonctionnement - Total		1 450 943,71	265 058,16	1 716 001,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 716 001,87
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	99 950,18		99 950,18
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	99 883,41		99 883,41
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	1 446 880,27		1 446 880,27
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 646 713,86		1 646 713,86

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	167 649,26
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 814 363,12
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,06		10 000,06
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	88 751,00		88 751,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	1 134 974,00		1 134 974,00
74	Dotations, subventions et participations	271 726,00		271 726,00
75	Autres produits de gestion courante	3 000,00		3 000,00
76	Produits financiers	10,00		10,00
77	Produits exceptionnels	1 180,00		1 180,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		1 509 641,06		1 509 641,06

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

206 360,81

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 716 001,87

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	184 662,61		184 662,61
13	Subventions d'investissement reçues	768 869,74		768 869,74
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	307 178,09		307 178,09
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		13 500,00	13 500,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		251 558,16	251 558,16
024	Produits des cessions d'immobilisations	168 220,00		168 220,00
Recettes d'investissement - Total		1 428 930,44	265 058,16	1 693 988,60

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

120 374,52

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 814 363,12

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	436 306,00	453 986,00	453 986,00
60611	Eau et assainissement	600,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie - Electricité	75 000,00	75 000,00	75 000,00
60622	Carburants	11 500,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentations	33 000,00	33 000,00	33 000,00
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00	6 500,00	6 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	23 000,00	23 000,00	23 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	3 580,00	3 580,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6067	Fournitures scolaires	7 833,00	7 833,00	7 833,00
6068	Autres matières et fournitures	600,00	600,00	600,00
6135	Locations mobilières	9 100,00	9 100,00	9 100,00
61521	Terrains	7 000,00	7 000,00	7 000,00
615221	Bâtiments publics	8 000,00	8 000,00	8 000,00
615228	Autres bâtiments	5 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Voiries	60 000,00	60 000,00	60 000,00
615232	Réseaux	500,00	500,00	500,00
61551	Matériel roulant	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6161	Multirisques	35 200,00	35 200,00	35 200,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 700,00	2 700,00	2 700,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6188	Autres frais divers	10 200,00	10 200,00	10 200,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00		
6226	Honoraires	14 000,00	27 000,00	27 000,00
6228	Divers	100,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	14 000,00	19 000,00	19 000,00
6237	Publications	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	16 700,00	16 700,00	16 700,00
6281	Concours divers (cotisations...)	4 673,00	4 673,00	4 673,00
6282	Frais gardiennage(église,forêts&bois commun	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 000,00	14 000,00	14 000,00
62876	Au GFP de rattachement	4 600,00	4 600,00	4 600,00
6288	Autres services extérieurs	1 200,00	1 200,00	1 200,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	663 600,00	676 408,00	676 408,00
6216	Personnel affecté par le GFP de rattacheme	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6218	Autres personnel extérieur	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6332	Cotisations versées au FNAL	2 200,00	508,00	508,00
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	7 800,00	7 800,00	7 800,00
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6411	Personnel titulaire		400 000,00	400 000,00
64111	Rémunération principale	385 500,00		
6413	Personnel non titulaire	10 000,00	60 000,00	60 000,00
64131	Rémunération	50 000,00		
6451	Cotisations à l'URSSAF	72 000,00	72 000,00	72 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	115 000,00	115 000,00	115 000,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6454	Cotisations aux ASSEDIC	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 600,00	3 600,00	3 600,00
6488	Autres charges	4 400,00	4 400,00	4 400,00
014	Atténuations de produits	12 400,00	12 400,00	12 400,00
7391171	Dégrèv. TF sur prop. non bâties pour jeune	400,00	400,00	400,00
739223	Fonds de péréquation des ress comm et in	12 000,00	12 000,00	12 000,00
65	Autres charges de gestion courante	274 506,00	288 209,00	288 209,00
6531	Indemnités	60 000,00	70 000,00	70 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patron	7 000,00	7 000,00	7 000,00
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin manda	50,00	50,00	50,00
6553	Service d'incendie	41 826,00	41 826,00	41 826,00
65548	Autres contributions	78 268,00	78 268,00	78 268,00
6557	Contributions au titre de politique de l'habi	1 297,00		
65733	Départements	600,00	600,00	600,00
657364	A caractère industriel et commercial	9 500,00	9 500,00	9 500,00
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	71 435,00	76 435,00	76 435,00
65888	Autres	30,00	30,00	30,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 011 + 012 + 014 + 65		1 386 812,00	1 431 003,00	1 431 003,00
66	Charges financières (b)	11 650,00	14 790,71	14 790,71
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 650,00	14 790,71	14 790,71
67	Charges exceptionnelles (c)	1 850,00	5 150,00	5 150,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	1 850,00	1 850,00	1 850,00
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)		3 300,00	3 300,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 400 312,00	1 450 943,71	1 450 943,71

023	Virement à la section d'investissement	191 921,00	251 558,16	251 558,16
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	13 500,00	13 500,00	13 500,00
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	13 500,00	13 500,00	13 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		205 421,00	265 058,16	265 058,16
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		205 421,00	265 058,16	265 058,16

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 605 733,00	1 716 001,87	1 716 001,87
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

		+	
RESTES A REALISER N-1			0,00
		+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
		=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 716 001,87

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	10 000,06	10 000,06	10 000,06
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	10 000,06	10 000,06	10 000,06
70	Produits des services, domaine et vente	88 751,00	88 751,00	88 751,00
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	3 000,00	3 000,00	3 000,00
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	755,00	755,00	755,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 500,00	4 500,00	4 500,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	68 000,00	68 000,00	68 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	140,00	140,00	140,00
70878	par d'autres redevables	12 356,00	12 356,00	12 356,00
73	Impôts et taxes	1 113 974,00	1 134 974,00	1 134 974,00
73111	Impôts directs locaux	665 000,00	686 000,00	686 000,00
73211	Attribution de compensation	359 977,00	359 977,00	359 977,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	40 210,00	40 210,00	40 210,00
7331	Taxe d'enlèv. des ordures ménagères et as	500,00	500,00	500,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	48 287,00	48 287,00	48 287,00
74	Dotations, subventions et participations	292 506,00	271 726,00	271 726,00
7411	Dotation forfaitaire	185 000,00	185 000,00	185 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	48 000,00	48 000,00	48 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	7 000,00	7 000,00	7 000,00
744	FCTVA	2 780,00		
74718	Autres	500,00	500,00	500,00
7473	Départements	21 126,00	21 126,00	21 126,00
74751	GFP de rattachement	3 300,00	3 300,00	3 300,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	6 800,00	6 800,00	6 800,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	18 000,00		
75	Autres produits de gestion courante	4 724,00	3 000,00	3 000,00
752	Revenus des immeubles	4 724,00	3 000,00	3 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 509 955,06	1 508 451,06	1 508 451,06
76	Produits financiers (b)	10,00	10,00	10,00
761	Produits de participations	5,00	5,00	5,00
7621	Prod, des autres immo. fin. encaissé à l'éc	5,00	5,00	5,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 180,00	1 180,00	1 180,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 180,00	1 180,00	1 180,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 511 145,06	1 509 641,06	1 509 641,06
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	20 000,00		
722	Immobilisations corporelles	20 000,00		
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 531 145,06	1 509 641,06	1 509 641,06

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
	RESTES A REALISER N-1			0,00
				+
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			206 360,81
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			1 716 001,87

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	1 022 967,00	28 504,41	28 504,41
2111	Terrains nus	4 000,00		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 600,00	3 588,00	3 588,00
21312	Bâtiments scolaires	2 600,00	2 600,00	2 600,00
21316	Equipements du cimetière		10 000,00	10 000,00
21318	Autres bâtiments publics	9 000,00		
2138	Autres constructions	163 820,00		
2151	Réseaux de voirie	753 708,00		
21534	Réseaux d'électrification	11 080,00		
21571	Matériel roulant	19 600,00		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	26 159,00	1 060,00	1 060,00
2158	Autres install., matériel et outillage techniq		8 256,41	8 256,41
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 900,00	3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier	27 500,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (
23	Immobilisations en cours (hors opératio	126 555,00	1 340 880,27	1 340 880,27
2313	Constructions	126 555,00		
2315	Installation, matériel et outillage techniques		1 340 880,27	1 340 880,27
Total des dépenses d'équipement		1 149 522,00	1 369 384,68	1 369 384,68
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	103 200,84	99 950,18	99 950,18
1641	Emprunts en euros	103 200,84	99 950,18	99 950,18
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		103 200,84	99 950,18	99 950,18
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 252 722,84	1 469 334,86	1 469 334,86
040	Opération d'ordre transfert entre section	20 000,00		
	Charges transférées	20 000,00		
21318	Autres bâtiments publics	20 000,00		
041	Opérations patrimoniales	12 729,00		
204422	Bâtiments et installations	12 729,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		32 729,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		1 285 451,84	1 469 334,86	1 469 334,86

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	177 379,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	167 649,26
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 814 363,12

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues	319 200,00	634 216,00	634 216,00
1321	Etats et établissements nationaux	3 171,00		
1322	Régions	24 000,00	274 803,00	274 803,00
1323	Départements	292 029,00	98 521,00	98 521,00
1336	Participations pour voirie et réseaux		30 000,00	30 000,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		230 892,00	230 892,00
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)		307 178,09	307 178,09
1641	Emprunts en euros		307 178,09	307 178,09
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		319 200,00	941 394,09	941 394,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	747 916,00	305 037,13	305 037,13
10222	FCTVA	156 800,00	169 662,61	169 662,61
10226	Taxe d'aménagement	7 159,84	15 000,00	15 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	583 956,16	120 374,52	120 374,52
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation	90 000,00	78 220,00	78 220,00
Total des recettes financières		837 916,00	383 257,13	383 257,13
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 157 116,00	1 324 651,22	1 324 651,22
021	Virement de la section de fonctionnemen	191 921,00	251 558,16	251 558,16
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	13 500,00	13 500,00	13 500,00
2804132	Bâtiments et installations	7 346,00	7 346,00	7 346,00
28041642	Bâtiments et installations	6 154,00	6 154,00	6 154,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		205 421,00	265 058,16	265 058,16
041	Opérations patrimoniales	12 729,00		
2111	Terrains nus	12 729,00		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		218 150,00	265 058,16	265 058,16
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		1 375 266,00	1 589 709,38	1 589 709,38

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
				+
			RESTES A REALISER N-1	224 653,74
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 814 363,12

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2021	Montant des tirages 2020	Montant des remboursements 2020		Encours restant dû au 01/01/2021
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 450 000,00									
1641 Emprunts en euros					1 450 000,00									
00000323297	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DROME C			20/03/2010	150 000,00	F		3,73	3,73	EUR	A	P	N	A-1
00000805489	CREDIT AGRICOLE MUTUEL DROME C			03/01/2014	350 000,00	F		2,80	2,80	EUR	A	P	N	A-1
00001188469	CREDIT AGRICOLE	23/05/2016		20/07/2017	300 000,00	F		0,81	0,81	EUR	A	P	N	A-1
A191907E000	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME A	17/06/2019		25/02/2020	650 000,00	F		1,16	1,16	EUR	A	P	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
16818 Autres prêteurs														
TOTAL GENERAL					1 450 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2021											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				1 003 564,81					99 950,18	14 790,71		6 738,18
1641 Emprunts en euros				1 003 564,81					99 950,18	14 790,71		6 738,18
00000323297	N			46 885,48	4,21	F		3,73	11 085,59	1 748,83		
00000805489	N			157 593,05	5,00	F		2,80	29 818,06	4 412,61		
00001188469	N			182 896,08	6,55	F		0,81	29 871,21	1 481,46		662,54
A191907E000	N			616 190,20	19,15	F		1,16	29 175,32	7 147,81		6 075,64
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
16818 Autres prêteurs												
TOTAL GENERAL				1 003 564,81					99 950,18	14 790,71		6 738,18

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2021 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2021 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2021	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		1 003 564,81											
0000323297	150000	46 885,48		CREDIT AGRICOLE		Taux	150000,00	01/01/2010					
0000118846	300000	182 896,08	20/07/2026	CREDIT AGRICOLE		Taux	300000,00	20/07/2017	20/07/2026				
0000805489	350000	157 593,05		CREDIT AGRICOLE		Taux	350000,00	18/07/2013					
A191907E00	650000	616 190,20	25/02/2035	CAISSE EPARGNE		Taux	650000,00	24/07/2019	25/02/2035				
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total		1 003 564,81											

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
0000323297	150000	3.73	3,73					A-1	A-1
0000118846	300000	0.81	0,81					A-1	A-1
0000805489	350000	2.8	2,80					A-1	A-1
A191907E00	650000	1.16	1,16					A-1	A-1
Taux variable simple (total)									
Néant									

IV - ANNEXES								IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE								A2.5
Taux complexe (total) (2)								
Néant								
Total								

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		19/09/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Participation au Département passage à niveau	5
Linéaire	Subvention SDED réseau électriques RD93	5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A3 A4 A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2021	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		99 950,18	99 950,18
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		99 950,18	99 950,18
1641	Emprunts en euros	99 950,18	99 950,18
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	99 950,18	177 379,00	167 649,26	444 978,44

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		527 940,77	III 527 940,77
Ressources propres externes de l'année (a)		184 662,61	184 662,61
10222	FCTVA	169 662,61	169 662,61
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	15 000,00
Ressources propres internes (b)(2)		343 278,16	343 278,16
2804132	Bâtiments et installations	7 346,00	7 346,00
2804164	Bâtiments et installations	6 154,00	6 154,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	78 220,00	78 220,00
021	Virement de la section de fonctionnement	251 558,16	251 558,16

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	527 940,77	224 653,74		120 374,52	872 969,03

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 444 978,44
Ressources propres disponibles	IV 872 969,03
Solde	V = IV - II (6) 427 990,59

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	114 740,89
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	114 740,89
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 509 641,06
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	7,60

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2022	2023	2024	2025	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/2021	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2021 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2021. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2021	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
	NEANT				
FONCTIONNEMENT					
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits privé				76 411,00
	ADMR		ADMR ALLEX GRANE	CAM ou caisse a	791,00
	Animallex		ALLEX COMMUNE D ALLEX	CAM ou caisse a	5 000,00
	Amicale pour le Don du sang		AMICALE POUR LE DON DU SANG BENEVOL	Association	250,00
	APEL ST MAURICE		APEL SAINT MAURICE Association	Association	721,00
	Bibliothèque ALLEX		BIBLIOTHEQUE ALLEXOISE	Association	4 120,00
	Bibliothèque ALLEX	Assurances	BIBLIOTHEQUE ALLEXOISE	Association	350,00
	Boucles Drôme Ardèche		BOUCLES DROME ARDECHE ORGANISATI	Association	3 000,00
	Association de Chasse		CHASSE Association	Association	220,00
	CLSH		CLSH LES PTITS LOUPS Association	Association	19 250,00
	Comité des Fêtes		COMITE DES FETES Association COMITE DES F	Association	1 121,00
	Association Animallex		COMITE DES FETES Association COMITE DES F	Association	5 000,00
	Ecole de Musique		ECOLE DE MUSIQUE DES RAMIERES As	Association	4 500,00
	Club de Football		J.S ALLEX FOOTBALL Association JEUNESSE S	Association	1 000,00
	KIRUWA		KIRUWA	Association	220,00
	Les Fous du Volant		LES FOUS DU VOLANT Association	Association	220,00
	Mémoire d'Allex		MEMOIRES D ALLEX Association	Association	220,00
	MYL Dance Association		MYL DANCES Association	Association	220,00
	Ogec St Maurice		OGEC ST MAURICE OGEC ST MAURICE	Société	28 713,00
	Sou des écoles		SOU DES ECOLES	Association	1 275,00
	Tennis Club Allexois		TENNIS CLUB ALLEXOIS Association TENNIS C	Association	220,00

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		3,00		3,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00		1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00			
REDACTEUR	B	1,00		1,00			
TECHNIQUE		5,00	5,00	10,00			
ADJOINT TECHNIQUE			1,00	1,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	3,00	4,00			
ADJOINT TECHNIQUE (AV. JANV. 2021)	C	1,00		1,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00		1,00			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00	1,00	2,00			
TECHNICIEN	B	1,00		1,00			
SOCIAL			6,00	6,00			
AGENT DE SERVICE			2,00	2,00			
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DE	C		4,00	4,00			
ANIMATION		1,00		1,00			
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00			
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		9,00	11,00	20,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2021	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	353			CDD
AGENT DE SERVICE	C	S	348			CDD
AGENT DE SERVICE	C	S	328			CDD
REDACTEUR	B	ADM	415			CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2021	C1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose

à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à MAIRIE ALLEX (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt 08/03/2013	OGEC ST MAURICE	Association OGEC ST M		82 000,00
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de communes du Val de Drôme			
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Intercommunal d'Assainissement Alex Grâne			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						
Service social et médico-social						

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2020	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2020 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2020 (%)
Taxe d'habitation		-100,000 %		-100,000 %		-100,000 %
TFPB	2 418 000,000	-4,351 %	29,490 %	110,944 %	713 068,000	101,766 %
TFPNB	118 900,000	3,571 %	40,570 %	0,000 %	48 237,000	3,571 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
TOTAL	2 536 900,000	-58,748 %			761 305,000	10,725 %

